

Mortier de jointolement lié au ciment trass pour pavés en pierre naturelle et en béton

- application simple et efficace grâce à la Easy Clean Technology (ECT)
- non drainant
- résistance à la compression : $\geq 25 \text{ N/mm}^2$



APPLICATIONS

- convient pour les catégories d'utilisation N1 et N2 selon ZTV Wegebau
- pour des surfaces légèrement fréquentées par des véhicules jusqu'à 3,5 t
- pour le rejointolement et la réparation
- pour la conception décorative de terrasses, places et allées
- pour l'aménagement de canaux de drainage

PROPRIÉTÉS

- prévention des risques d'efflorescence
- bonne adhérence
- résistance au gel
- coulable
- à un composant
- empêche efficacement la croissance des mauvaises herbes dans le joint

TEINTES

- gris clair, anthracite, beige

COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- trass selon DIN 51043
- sable au quartz classé selon DIN EN 13139
- additifs de régulation et d'amélioration des propriétés du produit et de sa mise en œuvre

SUPPORT

Evaluation

- Dans le cas de pavés, la profondeur de joint doit être égale au double de la largeur de joint – au moins 30 mm pour les surfaces non praticables.
- Font exception les revêtements de terrasse en céramique et en grès cérame, en constructions liées. Dans ce cas, la profondeur minimum des joints est d'env. 20 mm.
- Pour les surfaces praticables, la profondeur de joint doit être au moins égale aux deux tiers de la hauteur du pavé – au moins 40 mm.
- Largeur minimum de joint requise : 5 mm
- Avec des dalles de grandes dimensions, nous recommandons une largeur de joint d'au moins 5 mm ou de 1% du plus long côté de dalle.
- Largeur maximum de joint : 25 mm

Préparation du support

- La profondeur de joint requise doit être garantie par le soufflage ou le grattage des joints. Nettoyer ensuite la surface pavée à sec.
- Selon son comportement d'absorption, la surface pavée doit être pré-humidifiée à plusieurs reprises. Il ne doit plus y avoir d'eau dans les joints lors de la mise en place du mortier de jointoiment pour pavés.

MISE EN OEUVRE

Température

- Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à +30 °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.

Mélange / Préparation / Traitement

- En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre.
- Mélanger avec un agitateur ad hoc jusqu'à obtenir un produit uniforme sans grumeaux, laisser reposer brièvement puis mélanger à nouveau.
- Consistance : Légèrement coulable
- Mise en œuvre mécanique : régler l'ajout d'eau de manière à obtenir une consistance applicable.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.

MISE EN OEUVRE

Mise en oeuvre

- Le jointoiment s'effectue par fichage à l'aide d'un racloir en caoutchouc.
- Appliquer le mortier de jointoiment au moyen d'un racloir en caoutchouc en exerçant une légère pression en diagonale par rapport aux joints, de manière que ceux-ci soient complètement et profondément remplis.
- Dans la mesure du possible, ne laisser que très peu de produit sur la surface des pavés, sans quoi son nettoyage est plus difficile.
- Pour les revêtements à bords chanfreinés, le joint ne peut être rempli de mortier de jointoiment que jusqu'au bord inférieur du chanfrein suite au nettoyage.
- Nettoyer la surface pavée dès que la surface des joints a suffisamment durci.
- Vérifier le durcissement par un essai d'éclatement au pouce.
- Les restes de mortier sur la surface des pavés ne peuvent pas sécher.
- La surface pavée peut être nettoyée comme suit, en fonction du pouvoir absorbant, de l'aménagement de la surface et de la température de mise en œuvre :
 - Pulvérisation : le temps de durcissement est d'env. 1 à 3 heures en fonction du pouvoir absorbant, de l'aménagement de la surface et de la température de mise en œuvre. Nettoyer la surface pavée au jet d'eau (buse) et avec une brosse dure, en diagonale par rapport aux joints. Veiller à ce que le mortier de jointoiment ne soit pas lavé hors du joint. Si le mortier a tendance à se délayer, le niveau de durcissement requis n'est pas encore atteint. Répéter le processus de nettoyage jusqu'à ce que le voile résiduel ait complètement disparu. Éliminer le cas échéant les crasses tenaces avec un nettoyeur haute pression suite au durcissement complet.
 - Lavage : le temps de durcissement est d'env. 30 à 90 minutes en fonction du pouvoir absorbant, de l'aménagement de la surface et de la température de mise en œuvre. Nettoyer soigneusement la surface pavée avec une taloche éponge en diagonale par rapport aux joints. Veiller à ce que le mortier de jointoiment ne soit pas lavé hors du joint. Si le mortier a tendance à se délayer, le niveau de durcissement requis n'est pas encore atteint. Remplacer régulièrement l'eau de lavage. Répéter le processus de nettoyage jusqu'à ce que le voile résiduel ait complètement disparu. Éliminer le cas échéant les crasses tenaces avec un nettoyeur haute pression suite au durcissement complet.

Temps de mise en oeuvre

- env. 15 minutes
- Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.
- Des températures plus faibles et une humidité de l'air élevée allongent le temps de mise en œuvre, des températures plus élevées et une faible humidité de l'air le réduisent.
- Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi.

Séchage / Durcissement

- Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
- La surface pavée est praticable après env. 3 heures et pleinement porteuse après env. 28 jours.
- Toutes les valeurs sont indiquées pour une température de +20 °C et une humidité relative de 65 %.

Nettoyage des outils

- Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.

Remarques

- Les surfaces contiguës doivent être traitées avec des produits d'un seul et même lot pour éviter les différences de teinte.
- Pour déterminer l'apparence optimale, nous recommandons de créer une surface d'échantillon avec les pavés sélectionnés.

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- rendement : env. 16 l enduit frais par 25 kg/sac
- Les données de consommation peuvent varier en fonction des dimensions des pavés, de la profondeur et de la largeur des joints.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Consommation d'eau	env. 5,5 l par 25 kg/sac
Consistance du traitement	Légèrement coulable
Granulométrie	0 – 1,25 mm
Résistance à la compression	≥ 25 N/mm ²
Largeur du joint	5 - 25 mm
Profondeur des joints	≥ 30 mm, exception : revêtements de terrasse en céramique et en grès cérame en construction collée : ≥ 20 mm
Durée de traitement	env. 15 minutes
Accessibilité	après env. 3 heures
Résilience	après env. 28 jours

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin. Plus d'informations dans la fiche de données de sécurité sur www.tubag.lu.
GISCODE	<ul style="list-style-type: none"> ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	<ul style="list-style-type: none"> Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage. Mettre au rebut conformément à la réglementation. Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.